

SOMMAIRE

Lancement de la deuxième édition de la Semaine Olympique et Paralympique.....	5
Une action commune en faveur du développement de la pratique sportive en milieu scolaire et des valeurs de l'Olympisme.....	6
FOCUS - Le projet « Follow an Olympian » du lycée Michelet de Vanves.....	8
Les partenaires.....	9



INVITATION DE PRESSE

Jean-Michel BLANQUER
ministre de l'Éducation
nationale

Laura FLESSEL
ministre des Sports

Sophie CLUZEL
secrétaire d'État auprès du Premier
ministre, chargée des Personnes
handicapées

Lancement de la semaine Olympique et Paralympique : déplacement de Jean-Michel BLANQUER, Laura FLESSEL et Sophie CLUZEL au lycée Michelet de Vanves (92)

Lundi 29 janvier – Hauts-de-Seine

Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale, Laura FLESSEL, ministre des Sports, et Sophie CLUZEL, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées, se rendront à la cité scolaire Michelet à Vanves, lundi 29 janvier 2018.

À la suite de la désignation de Paris comme ville hôte des Jeux en 2024, le ministère de l'Éducation nationale, en partenariat avec le ministère des Sports et le mouvement sportif français, lance l'édition 2018 de la semaine Olympique et Paralympique, qui se tiendra dans toute la France du 27 janvier au 3 février 2018. Cette semaine sera un moment clé pour sensibiliser les élèves aux valeurs de l'Olympisme, qui sont aussi celles de la République. Elle permettra également de faire évoluer le regard sur le handicap par la pratique du handisport.

Cité scolaire Michelet - 5 rue Julien - 92170 Vanves

DÉROULÉ

- | | |
|----------------|---|
| 10 h 30 | Arrivée des ministres |
| 10 h 35 | Séquence sportive
Handijudo animée par les athlètes Kevin Villemont et Priscilla Gneto
Gymnastique animée par Youna Dufournet
Gymnase |
| 11 h 10 | Présentation du projet « Classe Olympique », porté par un enseignant d'histoire-
géographie
Quatre ateliers thématiques avec les élèves
CDI |
| 11 h 40 | Échange informel avec la presse
CDI |

Lancement de la deuxième édition de la Semaine Olympique et Paralympique



Après le succès de l'année de l'Olympisme de l'école à l'université (2016-2017) et suite à la désignation de Paris comme ville hôte des Jeux en 2024, le ministère de l'Éducation nationale, en partenariat avec le ministère des Sports, le Secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées, et le mouvement sportif français, lance l'édition 2018 de la Semaine Olympique et Paralympique, qui se tiendra dans toute la France **du 27 janvier au 3 février 2018**.

Créée en 2017 à l'initiative des ministères de l'Éducation nationale et des Sports et du mouvement sportif (CNOSF, CPSF), dans le cadre de la campagne pour les Jeux de 2024, cette semaine s'adresse aux enfants et adolescents, de la maternelle au lycée, et donne l'occasion d'organiser des activités sportives dans tous les établissements scolaires. Cette opération permet d'associer des pratiques physiques et sportives à l'éducation morale et civique. Elle est l'occasion de travailler des thématiques telles que le fair-play, les valeurs du sport et de l'Olympisme ou encore de l'égalité, de la santé et de l'inclusion des élèves en situation de handicap.

Animations sportives, interventions d'athlètes dans les écoles et enseignements aux couleurs du sport et de l'Olympisme sont au programme. Plus de 11 000 élèves de tous niveaux avaient déjà participé à la première édition en 2017. En 2018, près de 50 000 élèves sont attendus pour cet événement.

Les objectifs :

- **Utiliser le sport comme outil pédagogique** : tous les enseignants quelle que soit leur discipline d'enseignement sont invités à mettre en place des activités sportives mêlant par exemple sport et mathématiques ou sport et histoire.
- **Sensibiliser aux valeurs olympiques et paralympiques** en mobilisant les outils éducatifs et ludiques mis à disposition et en faisant découvrir les disciplines olympiques et paralympiques aux élèves, en collaboration avec le mouvement sportif. Des ateliers de pratique sportive pourront être organisés en présence d'athlètes.
- **Faire découvrir le handicap** : tous les élèves seront amenés à pratiquer du handisport pour apprendre à se mettre à la place de l'autre. Des séances de sensibilisation au handicap, avec des mises en situation, de la pratique et des rencontres d'athlètes paralympiques seront ainsi organisées.
- **Éveiller à l'engagement bénévole.**

Présentation de la semaine Olympique et Paralympique en images :

<http://www.education.gouv.fr/cid111903/la-semaine-olympique-et-paralympique.html>

Une action commune en faveur du développement de la pratique sportive en milieu scolaire et des valeurs de l'Olympisme

Les valeurs de l'Olympisme (excellence, amitié, respect), du Paralympisme (courage, détermination, égalité, inspiration) et plus généralement celles du sport sont des valeurs éducatives universelles, facilement transmissibles dès le plus jeune âge et qui trouvent un véritable terrain d'expression dans les enseignements scolaires et les programmes de l'Éducation nationale. Forts de ce constat, le comité de candidature de Paris 2024, le ministère de l'Éducation nationale, le ministère des Sports et le mouvement sportif (CNOSF, CPSF, fédérations du sport scolaire et universitaire, fédérations olympiques et paralympiques, affinitaires, multisports ou unisports) ont travaillé au déploiement d'un programme de promotion de la pratique sportive chez les jeunes et de mobilisation de la communauté éducative autour des valeurs de l'Olympisme.

Suite à la désignation de Paris comme ville hôte des Jeux de 2024, le ministère de l'Éducation nationale, le ministère des Sports, le Secrétariat d'État, auprès du Premier ministre, chargé des Personnes handicapées et le mouvement sportif souhaitent prolonger leur action commune en faveur du développement de la pratique sportive et continuer à promouvoir ces valeurs citoyennes et sportives dans le milieu scolaire et périscolaire. Dans ce cadre, la Semaine Olympique et Paralympique sera reconduite chaque année jusqu'en 2024.

Le ministère de l'Éducation nationale s'engage pour accroître la place du sport dans les établissements scolaires avant, pendant et après les Jeux de 2024. Avec tous les acteurs du sport scolaire, le ministère de l'Éducation nationale entend développer le sport comme outil pédagogique dans les enseignements et faire progresser la pratique du sport dans le milieu scolaire, pour lutter notamment contre la sédentarité croissante des jeunes. L'apprentissage doit être favorisé grâce aux valeurs du sport qui sont aussi les valeurs de la République. Cette mobilisation pour le sport et pour les valeurs qu'il véhicule contribuera à l'école de la confiance que Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale, veut faire émerger pour favoriser la réussite de tous les élèves, ainsi que celle des futurs champions français.

Le ministère des Sports définit les grands objectifs de la politique nationale du sport en France tant au niveau du sport de haut niveau que du développement de la pratique physique et sportive pour tous et sur tout le territoire. Cette politique se structure autour des quatre piliers de la feuille de route de la ministre des Sports, Laura FLESSEL : la France qui rayonne, la France qui bouge, la France éthique et la France en bonne santé.

La politique d'accueil d'événements sportifs internationaux est également un outil clé de l'approche globale du ministère des Sports concernant le développement du sport. L'État s'est ainsi engagé dans la candidature pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 dès son lancement et sera au rendez-vous pour que la France accueille le monde dans les meilleures conditions. Tout au long de ces années de préparation, l'État sera le garant de la qualité de la supervision du projet olympique et paralympique. La loi olympique et paralympique, portée par le ministère des Sports, garantira les conditions d'une préparation optimale et d'une gestion maîtrisée, conformément aux ambitions fixées en phase de candidature, en livrant à bonne date les infrastructures et équipements nécessaires à leur organisation.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 vont marquer durablement la nouvelle génération. Les activités sportives proposées au cours de cette semaine ont vocation à toucher les 300 000 enfants et jeunes en situation de handicap scolarisés à l'école de la République, comme l'ensemble des élèves. Les manifestations prévues permettront aussi de sensibiliser l'ensemble des jeunes sur la diversité des pratiques sportives, et notamment paralympiques.

Le secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées s'associe à ce moment fédérateur pour promouvoir la pratique du sport pour tous et partager des valeurs du sport qui sont des valeurs d'union. Le goût de l'effort et le dépassement de soi transcendent tous les sportifs et lissent les différences. La pratique sportive est une éducation par le corps des valeurs sur lesquelles nous bâtissons une société plus inclusive, fraternelle et solidaire. Les jeunes d'aujourd'hui seront les acteurs de l'inclusion que nous voulons pour demain.

FOCUS

Le projet « Follow an Olympian » du lycée Michelet de Vanves



"Follow an Olympian" est un projet pédagogique, utilisant à la fois le français et l'anglais qui a été mis en place par un enseignant d'histoire-géographie du lycée Michelet de Vanves (92).

Présenté au Comité national olympique et sportif français (CNOSF), ce projet a permis à la classe de 1ère ES4, au sein de laquelle il est mené, d'obtenir au mois d'octobre 2017, le label de "Classe Olympique" décerné par le CNOSF.

Ce projet a pour objet de retracer l'histoire des Jeux olympiques (JO), avec une approche géopolitique, en parallèle avec le programme d'histoire-géographie de la classe de 1ère (origines des JO modernes, JO et guerres, JO et monde actuel). Par exemple : Les JO et la géopolitique : Atlanta 1996).

L'objectif de « Follow an Olympian » est également de suivre le parcours d'un sportif de haut niveau. Des olympiens de plusieurs pays (France, Belgique, Pays-Bas, Danemark, Italie, Nouvelle-Zélande) ont donné leur accord pour participer à ce projet, alors même que celui-ci n'était qu'à l'état d'ébauche et que ces athlètes entamaient la dernière phase de leur préparation pour les JO 2018. L'idée est que les élèves puissent les suivre durant leur préparation et pendant les JO d'hiver de Pyeongchang en Corée du sud. Certains d'entre eux sont de potentiels médaillés et pourraient être accueillis au lycée Michelet à l'issue de Jeux.

Le label « Classe Olympique »



Les « Classes Olympiques » sont une action éducative à destination des établissements scolaires utilisant des thématiques olympiques et sportives comme support des apprentissages. Elles s'adressent aux élèves scolarisés en maternelle, élémentaire et secondaire.

L'enseignant formule un projet de classe qui mobilise l'Olympisme et la culture sportive de manière multidisciplinaire afin d'aborder le programme scolaire :

- les Jeux Olympiques peuvent être le support d'activités pédagogiques ludiques et variées : défi-lectures thématiques, découverte du pays d'accueil, exercices mathématiques à partir des chiffres-clés d'un événement, sensibilisation au sport santé, etc.
- le terrain de sport et la pratique d'activités physiques restent un terrain privilégié pour l'investissement par les enfants des valeurs olympiques.

[Télécharger la fiche de présentation des classes olympiques](#)

Les partenaires



Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 (COJO)

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 (COJO) est l'association qui a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques constituent la plus importante manifestation sportive au monde, regardée par 4 milliards de téléspectateurs. Ils rassemblent tous les quatre ans 10 500 athlètes olympiques et 4 500 athlètes paralympiques, issus de 206 comités olympiques et 175 comités paralympiques nationaux.

Créé en janvier 2018, le COJO Paris 2024 est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique et membre du CIO. Il est administré par un conseil d'administration qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'État, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et des représentants des collectivités locales concernées par les Jeux.

Plus d'informations : <http://www.paris2024.org/fr>



Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF)

Le CNOSF est une association reconnue d'utilité publique qui représente le mouvement Olympique sur le territoire français et promeut les principes fondamentaux et les valeurs de l'Olympisme.

Il organise et dirige la délégation française aux Jeux Olympiques et aux compétitions patronnées par le Comité international olympique (CIO). Il désigne par ailleurs les villes françaises candidates à l'organisation de l'événement olympique.

Représentant l'ensemble du mouvement sportif sur le territoire, le CNOSF réunit 107 fédérations sportives nationales et membres associés, et leurs 180 000 associations sportives. Il encourage le développement du sport de haut niveau et du sport pour tous, intervenant ainsi dans des domaines tels que la professionnalisation, la formation, l'emploi, le sport-santé, le sport en entreprises, l'éducation, la mixité etc.

Plus d'informations : <http://cnosf.franceolympique.com/cnosf/>



Le Comité Paralympique et Sportif français

Fondé en 1992 par la Fédération Française Handisport (FFH) et la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA), le CPSF est un acteur incontournable du mouvement sportif français.

Depuis cette année, 26 nouvelles fédérations ont rejoint le CPSF, pour développer aux côtés des deux fédérations fondatrices, un sport paralympique capable, dans un même mouvement, d'atteindre le plus haut niveau et de s'ouvrir au plus grand nombre : les Fédérations Françaises d'Aviron, de Badminton, de Baseball et Softball, de Basket-Ball, de Canoë-Kayak, de Cyclisme, d'Equitation, de Football, de Golf, de Handball, de Hockey, de Hockey-sur-Glace, de Judo, de Natation, de Parachutisme, de Rugby à XIII, de Surf, de Taekwondo, de Tennis, de Tir, de Tir à l'Arc, de Triathlon, de Voile, de Volley-Ball, l'UGSEL, l'UNSS.

Les missions du CPSF :

En réponse aux enjeux internationaux, le CPSF poursuit son développement à travers 4 grands enjeux :

- promouvoir l'unité du mouvement paralympique en France en lien étroit avec les instances qui le composent ;
- représenter, défendre et coordonner, le mouvement paralympique français à l'international et en particulier auprès de l'IPC (Comité Paralympique International) ;
- encourager le développement du sport de haut niveau et du sport pour tous en lien avec les fédérations affiliées ;
- organiser et structurer la délégation française lors des Jeux Paralympiques et compétitions internationales sous l'égide directe de l'IPC. Le CPSF étant le seul interlocuteur de l'IPC pour la France.

Plus d'informations : <http://cpsf.france-paralympique.fr/comite-paralympique-et-sportif-francais/>



L'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP)

L'Usep est la fédération du sport scolaire à l'école publique, l'UNSS (Union nationale du sport scolaire) prenant le relai en collège et lycée. Son action s'inscrit dans celle, plus large, de la Ligue de l'enseignement, dont elle constitue la composante sportive scolaire. Inspiré par l'idéal humaniste et laïc de ce grand mouvement d'éducation populaire, son projet éducatif peut se résumer en une formule : « former des citoyens sportifs ».

Les activités de l'Usep consistent principalement en l'organisation de rencontres sportives et associatives. Celles-ci sont proposées à la fois en temps scolaire, hors temps scolaire (le mercredi et parfois le samedi) et en temps périscolaire (durant la pause méridienne ou après la classe). L'Usep a développé une pédagogie spécifique pour rendre les activités physiques et sportives accessibles à tous les enfants. La mixité garçons-filles est de règle, au même titre que l'inclusion des enfants en situation de handicap, le principe étant que les pratiques doivent être adaptées aux aptitudes de chacun. Mouvement pédagogique, l'Usep met les

outils conçus pour ses rencontres sportives-associatives à la disposition de tous les enseignants et contribue à leur formation, en lien avec l'Éducation nationale.

L'Usep en chiffres :

- 735 508 licenciés enfants, dont 146 347 en maternelle
- 43 116 licenciés adultes
- 8 712 associations locales représentant 10 836 écoles. Rapporté à l'ensemble des écoles, le taux d'implantation de l'Usep est de 23,42%
- 104 comités départementaux en métropole et outremer
- 13 comités régionaux

Plus d'informations : <https://usep.org/>



La Fédération sportive éducative de l'Enseignement catholique (UGSEL)

L'Ugsel est une fédération sportive scolaire qui a pour mission de promouvoir l'éducation physique et sportive dans les établissements scolaires et de collaborer à l'animation institutionnelle locale, régionale et nationale de l'Enseignement catholique. Notre mouvement associatif œuvre pour le développement intégral de la personne, par une éducation du corps et par le corps. Nous rassemblons des milliers de jeunes lors de manifestations éducatives et de compétitions sportives tant dans le 1er degré, maternelle et primaire que le 2nd degré, du collège au lycée. L'Ugsel nationale compte désormais plus d'un million d'adhérents sur l'ensemble du territoire et s'appuie principalement sur l'engagement de professeurs bénévoles pour faire vivre ses associations sportives et culturelles.

Plus d'informations : <http://www.ugsel.org>



L'Union nationale du sport scolaire (UNSS)

L'Union nationale du sport scolaire (UNSS) est la deuxième fédération sportive française avec 1 155 877 licenciés issus des établissements scolaires du second degré. S'appuyant sur son réseau de 9 247 associations sportives dans les établissements scolaires (collèges et lycées) et plus de 35 000 animateurs d'associations sportives en France, l'UNSS organise tout au long de l'année scolaire des rencontres sportives dédiées aux élèves des collèges et lycées. Le Président de l'UNSS est le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel BLANQUER, et depuis 2010, Laurent PETRYNKA en est le directeur national.

Plus d'informations : www.unss.org

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

L'AEFE est un établissement public placé sous la tutelle du ministère européen et des Affaires étrangères. Elle assure les missions de service public d'éducation française au bénéfice des enfants de familles françaises résidant à l'étranger. Elle participe à la coopération éducative en entretenant des relations privilégiées avec la culture, la langue et les établissements des pays d'accueil et contribue, par la scolarisation d'élèves étrangers, au rayonnement de la langue et de

la culture françaises.

À ce titre, elle pilote et anime un réseau scolaire **de près de 500 écoles, collèges et lycées** homologués par le ministère de l'Éducation nationale, qui scolarisent **350 000 élèves** dans **137 pays**. L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) est fière et très heureuse de s'associer à la semaine Olympique et Paralympique.

Plus d'informations : www.aefe.fr



Réseau Canopé

« La grande école du sport », une plateforme de ressources pédagogiques dédiée au sport scolaire.

En tant qu'opérateur du ministère de l'Éducation nationale, Réseau Canopé accompagne la communauté éducative en développant sa plateforme en ligne « la grande école du sport ».

Avec les deux opérations du ministère de l'Éducation nationale, l'Année du sport de l'école à l'université, puis l'Année de l'Olympisme de l'école à l'université, cette plateforme s'est enrichi de nombreux supports multimédia. Elle propose aux enseignants des ressources pédagogiques libres de droit, utilisables en classe, du cycle 3 à la terminale, pour éduquer les élèves aux valeurs du sport et de l'olympisme dans une logique d'interdisciplinarité. On y retrouve, entre autres, des vidéos et des compléments pédagogiques sur le sport et l'histoire, le sport et la littérature ou les arts, le sport et la santé, des témoignages de grands sportifs, des interviews de grands philosophes.

Avec Paris 2024, la plateforme s'enrichit cette année de ressources autour de l'olympisme ainsi que de deux nouvelles séries « Sport et technologies » et « Sport et mathématiques ».

Plus d'informations : <https://www.reseau-canope.fr/la-grande-ecole-du-sport.html>



Fédération française du sport universitaire (FF Sport)

La Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU) est une association régie par la loi de 1901, en charge par délégation ministérielle, d'organiser et de promouvoir la compétition sportive, pour l'ensemble des étudiants de l'Enseignement Supérieur (Universités et Grandes Ecoles). Elle est également chargée de représenter la France lors des grandes compétitions internationales (Universiades et Championnats du Monde), délivrer les titres de Champion de France et d'Académie, faciliter la conciliation entre la pratique sportive et la poursuite des études, développer et renforcer le lien avec les Fédération sportives nationales et former des arbitres, juges et jeunes dirigeants. La FFSU compte actuellement 116 000 licenciés dans 55 sports.

Au niveau national, elle organise, chaque année, 120 Championnats de France, 800 championnats d'académie, 4 000 événements en sports individuels et 25 000 matches de sports collectifs.

Au niveau international, elle participe, tous les deux ans, aux Universiades d'été et d'hiver, plus grands événements multisports au monde après les Jeux Olympiques (8 000 athlètes, 150 pays) ainsi qu'à une trentaine de championnats du monde universitaires. Le "Hall of Fame de la FFSU" réunit aujourd'hui de nombreux champions passés par les équipes de France universitaires avant d'en devenir, pour nombre d'entre eux, les marraines et parrains : Emilie Andéol, Alain Bernard, Yannick Borel, Thierry Dusautoir, Gévrise Emame-Ntouyas, Gwladys Epangue, Maryse Ewanje-Epée, Tony Estanguet, Alain Fabiani, Jean Galfione, Raphaël Ibanez, Frédérique Jossinet, Jean-François Lamour, Clément Lefert, Roxana Maracineanu, Hugues Obry, Perrine Pelen, Nathalie Pechalat, Marie-Claire Restoux, Jean-Pierre Vidal, Arsène Wenger.

Plus d'informations : <http://www.sport-u.com/>

